






Etablissement certifié Eco-Ecole

 2017 : Déchets  2018 : Biodiversité  2019 : Solidarité  2021 : Energie  2022 : Climat

2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 10 juillet 2023

Madame, Monsieur, Chers Parents,

### Tarifs

Les établissements scolaires subissent comme tout un chacun les conditions économiques : l'inflation, l'augmentation des prix de l'alimentation, celle de l'énergie, etc.

Cet environnement conduit l'Organisme de gestion du groupe scolaire à chercher un équilibre entre sa propre pérennité et la maîtrise de la contribution financière des familles.

Cet équilibre entre le ni trop, ni trop peu se traduira en septembre par une augmentation de 6% de tous les prix : scolarité, repas, internat.

Rappelons que dans le « privé sous contrat avec l'Etat », les enseignants sont rémunérés par l'Etat et que l'organisme de gestion est soutenu par les collectivités territoriales et l'Etat à travers les différents « forfaits ». Sans ces aides les familles ne devraient pas déboursier entre 600 et 1000€ par an mais entre 6 000 et 10 000€ !

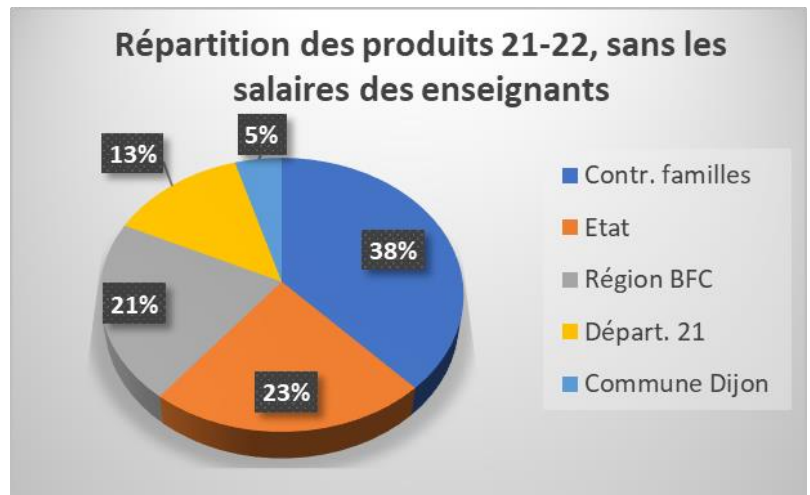
La gestion des établissements privés non lucratifs est très rigoureuse ce qui leur permet de fonctionner de manière beaucoup plus économe. « *En analysant de plus près le coût d'un élève de la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance), nous constatons qu'il représente quasiment la moitié de celui d'un élève du public* » Philippe Delorme, Secrétaire général de l'Enseignement catholique.

### Harcèlement

Le harcèlement revient régulièrement sur le devant de la scène parfois lors de faits dramatiques. Dans le groupe St Joseph, c'est un point de vigilance constant.

Nous réalisons, depuis longtemps, des opérations de prévention et traitons, chaque année, des situations délicates qui nous conduisent parfois à intervenir de manière ferme, quitte à exclure définitivement les élèves agresseurs.

Les situations sont rarement faciles à traiter. Le plus souvent elles demandent que les professeurs et personnels d'éducation soient formés. Parmi les actions menées, signalons un travail sur le permis Internet en CM2 à Sainte Ursule, les temps d'échange en seconde générale et professionnelle pour apprendre aux lycéens à se défendre, la sensibilisation de toutes les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> par divers intervenants : associations (e-Enfance...), la Police Nationale, des élèves du Conseil de Vie Collégienne, d'anciens élèves harceleurs. Nous orientons également les élèves en souffrance vers les psychologues de l'établissement. Saint Joseph est le seul établissement à proposer gratuitement ce service.



## ParcourSup

Cette année encore nos élèves ont décroché de très belles places. Les meilleurs d'entre eux ont été admis dans d'excellentes prépas et écoles à Dijon, Paris, Lyon ou ailleurs et n'ont eu que l'embarras du choix. La campagne 2023 n'est pas terminée mais nous savons déjà que tous nos élèves sont affectés dans l'un de leurs choix.

Pour information voici l'orientation choisie par nos 195 élèves du Bac général en 2022 : BTS 9 élèves - 5%, BUT 8 élèves - 4%, CPGE 33 élèves - 17%, DCG, 1 élève, DE secteur sanitaire, 8 élèves - 4%, Ecole de commerce 6 élèves - 3%, Ecole de design, 1 élève, Ecole d'ingénieurs 19 élèves - 10%, Licence 61 élèves - 31%, PASS, 31 élèves - 16%, hors Parcoursup 18 élèves - 10%.

## ECOLE DIRECTE

Les nouvelles familles du Groupe ont reçu leur CODE PARENTS lors de la validation de l'inscription. Il est essentiel que chaque parent, principalement les parents séparés/divorcés, activent leur session en changeant le code comme demandé. Veillez à le conserver très précieusement en plusieurs endroits. Sans lui, pas d'informations ni de continuité pédagogique en cas de confinement. De plus en plus de procédures sont dématérialisées. Nous vous remercions donc d'être vigilants sur les communications faites par les différents secrétariats et vies scolaires.

Pour le **collège et le lycée**, les CODES ELEVES seront remis en main propre aux nouveaux élèves par le professeur principal, à la rentrée.

Les familles et élèves déjà présents en 2022-2023 conservent les mêmes codes.

Nous vous encourageons à installer, avant la rentrée, l'application ECOLE DIRECTE sur vos smartphones. Elle fonctionne parfaitement. Attention cependant car certaines fonctionnalités ne sont accessibles que depuis le site Ecole Directe ([www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com)).

Nous vous rappelons que les CODES PARENTS NE DOIVENT PAS ETRE DONNES AUX ENFANTS car ils donnent accès, entre autres, à des informations financières, permettent des justifications indues et ne permettent pas aux élèves du collège et du lycée d'accéder à tous leurs devoirs.

**Après la période post-Covid, de la maternelle à l'enseignement supérieur, nous avons vécu une année foisonnante de projets qui ont été plébiscités par les élèves. Une richesse qui traduit bien l'ADN de tout l'établissement.**

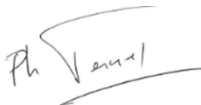
Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires  
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE

Le chef d'établissement coordonnateur  
Laurent PICHOT



Le président d'OGEC  
Philippe FERNET





## SEGPA du COLLEGE SAINT JOSEPH LA SALLE

39 Rue du Transvaal – BP 51090  
21010 DIJON CEDEX - Tél. 03.80.59.20.20  
Site [www.stjodijon.com](http://www.stjodijon.com) e-mail : [segpa@stjodijon.com](mailto:segpa@stjodijon.com)

# RENTREE 2023-2024

*Chers Parents,*

*Au groupe scolaire Saint Joseph La Salle, chaque élève est unique. Votre enfant trouvera au sein de notre établissement un espace de confiance qui lui permettra de vivre pleinement sa scolarité.*

*Nous nous efforçons au quotidien d'éduquer au « vivre ensemble » dans un esprit de respect, de partage, de solidarité, de justice et de tolérance.*

*Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant dans notre établissement.*

*Vous trouverez dans ce document des dates importantes, des informations générales et quelques consignes à lire attentivement.*

*Un temps d'accueil est prévu la semaine de la rentrée où toute l'équipe éducative sera présentée aux élèves.*

*Notre collège a la volonté d'accueillir tous les jeunes, c'est à dire de proposer à chaque enfant, en fonction de ses possibilités, de ses goûts, "un chemin pour chacun" d'où la devise de notre SEGPA :*

**« A chacun ses talents ! ».**

*Nous mettons tout en œuvre pour restaurer confiance et estime de soi, conditions nécessaires à la réussite scolaire de votre enfant.*

*En vous souhaitant d'excellentes vacances et une très bonne rentrée !*

**Cécile SANTIGNY**  
**Responsable de la SEGPA**

# RENTREE DES CLASSES DE SEGPA

## CLASSES de 6<sup>e</sup>

**Rentrée le LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

Horaires de cours: 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 45

**Attention** : les 6<sup>èmes</sup> n'auront pas cours le mardi 5 septembre.

## CLASSES de 5<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup>

**Rentrée le MARDI 5 SEPTEMBRE 2023**

- Accueil par le Professeur principal
- Listes des classes affichées : 5<sup>ème</sup> sur les vitres de la vie scolaire, 4<sup>ème</sup> sous le préau, 3<sup>ème</sup> sur les vitres du foyer
  - Horaires de cours:
    - 3<sup>ème</sup> : 8 h 10 à 11 h 10 et de 13 h 30 à 15 h 20
    - 4<sup>ème</sup> : 8 h 35 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 15 h 20
    - 5<sup>ème</sup> : 9 h 05 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 15 h 20

**A partir du MERCREDI 6 SEPTEMBRE cours et horaires selon l'emploi du temps de chaque classe**



### QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

#### A NOTER DANS VOS AGENDAS

<b>Septembre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Jeudi 07/09 à 17h00</li><li>▪ Jeudi 07/09</li><li>▪ Mercredi 13/09 à 12h30</li></ul>	Réunion d'informations pour les parents d'élèves de la SEGPA – Salle polyvalente du collège  Photos individuelles des élèves  Forum des clubs : inscription aux activités, ateliers, clubs et UNSS	
<b>Octobre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Vendredi 06/10</li><li>▪ Mercredi 18/10</li></ul>	Soirée Portes ouvertes, de 17 h 00 à 19 h 00  Cross du collège	Ecoles St Joseph et Ste Ursule + Collège St Jo
<b>Novembre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Du 6/11 au 1<sup>er</sup>/12</li></ul>	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire	Tout le groupe St Jo se mobilise

#### REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

**Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues à la SEGPA :**

**Réunion d'INFORMATIONS pour tous : Jeudi 7 septembre 2023 à 17h00**  
dans la salle Polyvalente du collège.

**IMPORTANT**

**Dates des REUNIONS PARENTS-PROFESSEURS du 1<sup>er</sup> trimestre :**  
à la SEGPA à partir de 16h30 :

- **6<sup>ème</sup> : Mardi 3 octobre**
- **5<sup>ème</sup> : Mardi 10 octobre**
- **4<sup>ème</sup> : Mardi 7 novembre**
- **3<sup>ème</sup> : Mardi 12 décembre**

### **ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE**

L'accès des piétons se fait par la rue du Transvaal et est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance. Quant aux personnes adultes, l'entrée se fait obligatoirement sur rendez-vous en présentant une pièce d'identité.

Les élèves disposent d'un garage (pour bicyclettes et cycles motorisés jusqu'à 80 cm<sup>3</sup> inclus) à l'intérieur de l'établissement et en dehors de ce garage tout autre lieu de stationnement est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

*Dans le cadre du plan Vigipirate, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.*

## VIE SCOLAIRE

<u>Bureau de la vie scolaire :</u>	⇒	Personnel éducatif	03.80.59.20.17
<u>Cadres Educatifs :</u>			
Des élèves de 6/5 <sup>ème</sup>	⇒	Isabelle CAPELLI	03.80.59.20.48
Des élèves de 4/3 <sup>ème</sup>	⇒	Adelaïde RUSCH – Vincent BAVA	03.80.59.20.49
<u>Éducatrice spécialisée de la SEGPA :</u>	⇒	Caroline DEHAYE	03.80.59.20.20
<u>Responsable de l'internat :</u>	⇒	Emilie BARRE	06.43.51.98.55
<u>Infirmier :</u>	⇒	Mmes BERNARDIN et PAILLET	03.80.59.20.08
<u>Psychologues scolaires :</u>	⇒	Mmes FRELAT et AVRIL	03.80.59.20.44
<u>Adjointe en pastorale :</u>	⇒	Mme SIRLIN	03.80.59.20.28

### HORAIRES

- bureau de la Vie Scolaire à **prévenir pour toute absence ou retard** : Tél. **03.80.59.20.17** ou mél : [viescolairecollege@stjodijon.com](mailto:viescolairecollege@stjodijon.com) de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h

Les cours sont assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de **8h10 à 12h05** et de **13h30 à 17h00** et le MERCREDI la sortie a lieu à 12 h 05 (avec possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors-sac).

L'accueil des élèves se fait à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 17h50 si les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée. Les élèves auront une pause méridienne de 1 h 25 si possible.

### CARNET DE CORRESPONDANCE ET REGLEMENT INTERIEUR

- Les élèves doivent **être porteurs de leur CARNET DE CORRESPONDANCE**, qui est le moyen de communication entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.
- Le **REGLEMENT INTERIEUR** est détaillé dans ce carnet.

*🌀 **Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.***

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- ⇒ La gestion des absences-retards,
  - ⇒ Les observations de travail, les avertissements de comportement, les échelles de sanctions,
  - ⇒ Le comportement à adopter dans l'enceinte de l'établissement, ...
- **Toute correspondance avec les professeurs et la direction doit se faire via ECOLE DIRECTE.**

### ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

Sur le site : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com), à partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. Vos codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant. (En cas de problème d'accès contacter : [infoparents@stjodijon.com](mailto:infoparents@stjodijon.com))

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, aux bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie").

**Nous vous demandons à consulter régulièrement ce site.**

**Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire.**

**Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.**

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès avant la rentrée. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

### FOURNITURES SCOLAIRES

La liste de fournitures est disponible sur notre site internet dans la rubrique → Infos pratiques → Fournitures 2022-2023 puis → dossier SEGPA. Vous avez la possibilité de commander les fournitures via le site [www.scoleo.fr](http://www.scoleo.fr) grâce à l'association de parents d'élèves.

### CASIERS

Tous les élèves de SEGPA peuvent bénéficier d'un casier individuel. Une amende de 5 € sera demandée si l'élève perd sa clé.

### OBJETS PERSONNELS

Un service d'objets trouvés-perdus existe à l'ACCUEIL. N'hésitez pas à vous y rendre, trop souvent les objets ne sont pas réclamés. **L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.**

## **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

**Standard général et accueil :** Ouvert de 7h50 à 12h05 et de 13h00 à 17h30    **03.80.59.20.20**

**Direction :**

**Directrice du Collège**    ⇒    **Corinne CALAME - Valérie LAMARCHE**    03.80.59.20.20

**Responsable de la SEGPA**    ⇒    **Cécile SANTIGNY**    03.80.59.20.20 (poste 411) / 06.66.32.97.44

**Administration :**

**Assistante de Direction**    ⇒    **Adèle DZUIRA**    03.80.59.20.20

**Secrétariat élèves - familles**    ⇒    **Corrine LHOSTE**    03.80.59.20.43

**Comptabilité élèves et service bourses**    ⇒    **Sandrine JOUFFROY**    03.80.59.20.05

### **ASSURANCE SCOLAIRE**

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière). Le dépliant d'information vous sera transmis dès la rentrée. Vous pouvez vous rendre sur le site [www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org) (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'information.

### **ASSOCIATION COOPERATIVE**

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

### **BOURSES SCOLAIRES**

Les dossiers de demande de bourses seront à récupérer au service comptabilité, auprès de Mme JOUFFROY (accueil lycée - 03.80.59.20.05), **dès le lundi 11 septembre** (sous réserve de réception des dossiers à cette date). Un document sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans « vos documents » à la rentrée pour plus d'information.

Vous devrez déposer votre dossier le plus rapidement possible (tous les jours sauf le mercredi après-midi) au service comptabilité familles, Mme JOUFFROY.

Le Ministère met à disposition des parents un **simulateur de droit** à obtention d'une bourse sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

**Attention :** Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

**Nouveauté :** Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de collège auprès de l'académie d'accueil à partir du 04 septembre 2023, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

**Date limite de retour :** le 13/10/2023 à MME JOUFFROY (accueil lycée)

***Bourses départementales :***

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur

<https://www.cotedor.fr/demande-de-bourses-departementales-en-ligne>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

### **CERTIFICATS DE SCOLARITE**

**Dans les 15 jours suivant la rentrée**, un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe".

☞ Pour tout certificat supplémentaire se présenter au Secrétariat élèves.

### **CHANGEMENT DE SITUATION**

Toutes les modifications de situation familiale doivent être signalées, par écrit, au secrétariat élève le plus tôt possible par courrier ou mél à : [college@stjodijon.com](mailto:college@stjodijon.com)

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

⇒ **MOBIGO (ex TRANSCO) ou SNCF** – A compter de cette rentrée, les demandes de carte de transport se feront en ligne, sur le site de la Région Bourgogne-Franche-Comté : [www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr) dans l'espace « Transports scolaires ». La carte sera envoyée à votre domicile.

⇒ **DIVIA** – s'adresser à l'Espace Divia place Darcy à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph ⇒ **B12 - L5 et Corol**
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1<sup>er</sup> Mai"**



# ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

## ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

### PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Deux psychologues scolaires assurent une permanence à côté de l'infirmier, trois demi-journées par semaine. L'activité psychologique dans un établissement scolaire s'oriente vers plusieurs dimensions : l'écoute, l'orientation et le diagnostic.

Ce temps est ouvert à tous, jeunes et parents. Il permet de poser et de travailler la demande de chacun. Les entretiens reposent sur la confidentialité des propos.

Le nombre de rendez-vous est limité à trois par enfant et par an. Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous en s'adressant à notre éducatrice spécialisée, à la directrice de la SEGPA ou directement au 03.80.59.20.44.

### EDUCATRICE SPECIALISEE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante de la part de Caroline DEHAYE.

Il ne doit surtout pas hésiter à la solliciter !



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET AIDE AUX DEVOIRS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ⇒ Des enseignants spécialisés en co-intervention proposent un travail personnalisé pour (re)travailler les bases en français et mathématiques.

Après la passation d'évaluations de début d'année scolaire, nous listons les objectifs non acquis et primordiaux pour la suite de leur progression.

AIDE AUX DEVOIRS ⇒ Pour les élèves de la SEGPA, une aide aux devoirs sera proposé si besoin à votre enfant. Ces séances auront lieu de fin septembre à début octobre. Ce sont les professeurs qui proposeront cette aide à votre enfant si besoin.



## ATELIERS BIEN-ÊTRE ET PREVENTION

LES ATELIERS BIEN-ÊTRE ET PREVENTION ⇒ Pour nos élèves de SEGPA afin d'améliorer la cohésion entre élèves, l'entraide, la responsabilité, la confiance, l'organisation, le bien-être ou encore la confiance en soi. Ils sont proposés par notre éducatrice spécialisée, Caroline DEHAYE, sur temps scolaire à raison d'une heure par semaine.

# ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES



## CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie. Le CDI est ouvert sur la pause méridienne. Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet, etc et la réalisation de leurs travaux.



## FOYER

Le foyer est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 3 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société...)



## U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose différentes activités sportives (Crossfit, athlétisme, basketball, futsal, volleyball, VTT, ...), facultatives, à visée loisir ou compétition. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne. Les compétitions, quand il y en a, se déroulent le mercredi après-midi.

Le montant de l'adhésion s'élève à 27 euros pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

## CLUBS CLUBS

De nombreux clubs sont proposés à vos enfants : chorale, informatique, robotique, architecture, échecs, ciné-club, football ...

⇒ **Pour les clubs et l'UNSS** : une réunion d'informations et d'inscriptions aura lieu le **mercredi 13 septembre dans la cour de l'établissement à 12h30**. La présence des parents n'est pas obligatoire.



# ANIMATION PASTORALE 2023-2024

La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

## Dates à retenir pour le collège :

- Rentrée des 3èmes solidaires : Vendredi 22 septembre
- Rentrée de 6èmes : Jeudi 28 septembre
- Rentrée de 5èmes : Mardi 26 septembre
- Rentrée aumônerie 4èmes : Lundi 4 octobre
- Rentrée aumônerie 3èmes : Vendredi 29 septembre
- Marche vers le Carmel de Flavignerot : Samedi 14 octobre

### ↳ Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens

### ↳ Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes

## Contacts

- Aumônier :  
Père Oscar Ruiz  
>> aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée:  
Sabine LANGLOIS - MAHATA  
>> sabine.langlois@stjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège:  
Claire SIRLIN  
>> claire.sirlin@stjodijon.com

### ↳ Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD, maraudes pour les internes majeurs
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Boî de riz et repas solidaires

### ↳ Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir de la vie monastique
- Marche vers le Carmel de Flavignerot : 6èmes / 5èmes
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes.
- Pèlerinage à La Salette : 4èmes et 3èmes.
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la 3ème.
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5èmes/Secondes.